

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 206 Vœu relatif à Jacques Higelin.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la longue et remarquable carrière de Jacques Higelin ;

Considérant la place particulière que cet auteur interprète occupe dans le paysage de la chanson française ;

Considérant que Paris fut la ville où il fit ses premiers pas de comédien et de musicien ;

Considérant les nombreux prix et distinctions que Jacques Higelin a obtenus tout au long de sa carrière, prix de l'Académie Charles-Cros, nommé deux fois aux victoires de la musique ;

Considérant son rôle dans la révélation de talents venus d'ailleurs et particulièrement d'Afrique comme Youssou N'Dour et Mory Kanté ;

Considérant son amour de la langue française et son goût pour le métissage musical et la francophonie ;

Considérant l'engagement citoyen de Jacques Higelin en faveur des sans-logis aux côtés de l'Abbé Pierre et de Monseigneur Jacques Gaillot et des associations comme Droit Au Logement ;

Considérant son rôle dans la fondation de l'association Droits Devant ;

Considérant son implication dans les combats pour les droits humains comme ceux en faveur des otages retenus dans le monde ou en faveur des couples mixtes ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet, Danièle Prémel et des élu-e-s du groupe Communiste-Front de Gauche,

Emettent le vœu :

- Que la Ville de Paris donne le nom de Jacques Higelin à un équipement public ou à une voie parisienne.